

MAGDALA - CONDITIONS GENERALES DE VENTE

IMPORTANT - NOTE AU CLIENT : Veuillez lire attentivement ces conditions générales de vente avant de passer commande auprès de MAGDALA, elles constituent un contrat entre MAGDALA et le Client, personne morale destinataire des présentes ayant fait l'acquisition d'une Prestation de service telle qu'elle est identifiée au Contrat et définissent les conditions de ventes accordées par MAGDALA au Client ainsi que les droits et restrictions que ledit Client accepte, entièrement et sans réserves, en passant commande et/ou en utilisant les résultats de la Prestation de service en relevant. Le Client ne peut passer commande à MAGDALA ou utiliser les résultats de la Prestation de service en relevant si les termes des présentes conditions ne sont pas acceptés et/ou respectés. En sus des droits et restrictions imposés par les présentes conditions, toutes autres indications ou restrictions contenues dans le Cahier des charges ou les recommandations de MAGDALA régissent la mise en œuvre de la Prestation de service et sont incorporées aux présentes, par référence.

1 - CHAMPS D'APPLICATION

La société MAGDALA, Société par actions simplifiée au capital de 1.200 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Salon de Provence sous le numéro 811 903 806, dont le siège social est situé 1641 Route Nationale 8 – 13400 Aubagne (dénommée ci-après « **MAGDALA** »), est experte dans le domaine des semi-conducteurs et est spécialisée dans la détection neutronique. Les ventes de MAGDALA sont exclusivement régies par les présentes conditions générales de vente, à l'exclusion de tous autres documents tels que, notamment, prospectus, catalogues, documentations émanant de MAGDALA, qui ne sont donnés qu'à titre d'information et n'ont qu'une valeur indicative.

En conséquence, le fait de passer commande d'une Prestations de service réalisée par MAGDALA (laquelle implique une Prestations d'ingénierie, de conception et de fabrication en petit série, de prototypes), ci-après individuellement dénommée la « **Prestation** » ou le « **Service** » implique l'acceptation entière et sans réserves du Client aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de quelque nature que ce soit, et notamment sur les conditions générales d'achat, conditions particulières, bons de commande, prospectus, télécopies et/ou courriels, émanant du Client, sauf accord dérogatoire exprès et préalable de MAGDALA.

Le tarif, figurant en annexe, et les présentes conditions générales de vente applicables sont systématiquement adressés ou remis à chaque Client en ayant fait la demande, afin de lui permettre de passer commande.

MAGDALA se réserve le droit d'apporter à tout moment les modifications qu'elle juge utiles à la distribution des Services, liées notamment à l'évolution technique, à la qualité et à la composition des Services ou découlant de la réglementation qui leur est applicable, sans que celles-ci ne puissent justifier une modification ou annulation des commandes.

MAGDALA se réserve le droit de suspendre ou de résilier la vente, totalement ou partiellement, dans les cas suivants :

- en cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence et dans les conditions de l'article 7 des présentes conditions générales de vente.
- en cas de manquement par le Client à l'une de ses obligations issues des présentes conditions générales de vente ou de la loi si le Client n'y a pas remédié dans les huit (8) jours suivant l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les conditions générales de vente et les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la commande. MAGDALA se réserve le droit de modifier en tout ou partie, à tout moment, les présentes conditions générales de vente.

En cas de modification importante des conditions économiques en vigueur lors de l'acceptation de la commande, de nature à en rendre l'exécution anormalement onéreuse pour MAGDALA, cette dernière se réserve le droit de renégocier les conditions de ladite commande et de la résilier de plein droit en l'absence d'accord du Client.

En cas de vente de Services aux établissements publics, et en cas de contradiction entre les présentes conditions générales de vente et les dispositions obligatoires du Code des marchés publics, du règlement général de la comptabilité publique ou de celles applicables aux marchés publics, lesdites dispositions obligatoires prévaudront.

2 - COMMANDES

2.1. Description des Produits et Services. Dans le cadre de son activité, MAGDALA exécute une Prestation de service composée de prestations d'ingénierie, de conception et fabrication en petite série de prototypes. Tout livrable fourni dans le cadres des prestations est ci-après dénommé « **Produit** ». En particulier, MAGDALA réalise des prestations de simulation multi-échelle dédiée à l'étude des paramètres physiques des composants, des prestations de conception à façon, la réalisation de prototypes et la fabrication en petite série de détecteurs. La liste n'est pas exhaustive et peut évoluer. MAGDALA se réserve le droit de modifier les spécifications techniques des Services proposés sans préavis tout en

garantissant cependant les fonctionnalités et performances au moins équivalentes. Aucun changement significatif n'est opéré sans l'accord préalable du Client.

2.2. Modalités Toute commande doit être passée par écrit, soit par télécopie, e-mail ou courrier. Les commandes ne sont définitives et le contrat de vente n'est formé qu'après acceptation expresse de MAGDALA résultant de l'envoi au Client d'une confirmation de commande par écrit (par télécopie, e-mail ou courrier); l'acceptation peut également résulter du commencement d'exécution de la commande par MAGDALA. A défaut de confirmation écrite par MAGDALA dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la commande, la commande sera réputée refusée. Aucune modification ou annulation de commande ne sera prise en compte sauf accord exprès et écrit de MAGDALA. Les commandes confirmées par MAGDALA sont fermes et irrévocables. Toute commande confirmée par MAGDALA devra être honorée par le Client, qui sera notamment tenu d'en prendre livraison.

3 - PRIX - DELAIS DE PAIEMENT

3.1. Prix

Sauf stipulation contraire expresse, la Prestation est vendue au tarif indiqué dans les Conditions techniques et commerciales durant la période de validité desdites Conditions telle qu'elle y est mentionnée sur les Conditions techniques et commerciales. Sauf convention contraire, les prix sont établis en euros hors taxes et s'entendent pour des Prestations réalisées pendant l'horaire légal en vigueur en France, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés. Les Prestations effectuées en dehors des heures ouvrées (heures supplémentaires, travaux en poste ou sous astreinte) seront majorées. Les frais d'hébergement et de déplacement en dehors du site d'exécution seront [facturés en sus conformément aux conditions prévues dans les Conditions technique et commerciales] ou [remboursés sur justificatifs]. Le temps de transport est comptabilisé dans la Prestation. Pour les Prestations réalisées en dehors du territoire français, les prix n'incluent pas les taxes, retenues, droits et impôts locaux affectant MAGDALA, ses biens ou son personnel. Le Client fera son affaire desdites taxes, retenues, droits et impôts locaux, en les prenant directement à sa charge ou en les remboursant à MAGDALA sur présentation de justificatifs.

3.2. Délais de paiement

Sauf stipulation contraire expresse, la signature des Conditions techniques et commerciales s'accompagne du versement d'un acompte de 30% du total de la Prestation commandée. Le paiement s'effectue au siège social de MAGDALA. Sauf stipulation contraire entre les Parties, le paiement du solde s'entend comptant et sans escompte, payable à trente (30) jours fin de mois, date d'émission de facture, même en cas de réclamation. La facture sera émise au moment de la livraison finale de la Prestation. Tout retard de paiement d'une échéance entraîne, au choix de MAGDALA, la déchéance du terme contractuel, la totalité des sommes dues devenant immédiatement exigibles.

3.3. Facturation

Le paiement s'effectue par chèque ou virement bancaire auprès de MAGDALA dont les coordonnées bancaires sont les suivantes : Banque : Crédit Agricole, IBAN : FR76 1130 6000 4048 1087 3164 055, RIB : Code Banque 11306, Code Guichet 00040 Compte 48108731640 Clé RIB 55 Domiciliation 1997 Chemin des Ratonneaux 13680 Lançon-Provence. Adresse de la banque : CA Alpes-Provence Centre Affaire pro Salon. Titulaire du compte : S.A.S MAGDALA. MAGDALA se réserve en outre le droit d'exiger des garanties et le paiement intégral de la Prestation au moment de la livraison pour tout motif justifié, et notamment en cas de détérioration du crédit du Client ou de sa situation financière.

3.4. Non-paiement - Pénalités - Clause résolutoire

En cas de défaut de paiement, huit (8) jours après une mise en demeure de payer adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée infructueuse, MAGDALA pourra à son choix :

- Suspendre l'exécution de toutes commandes en cours ;
- Et/ou appliquer à toute somme impayée, par jour de retard, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt de retard au moins égal à (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur en France et ce, sans préjudice de toute autre action